



Soutien du Conseil municipal en vue de la participation de la Ville de Genève à l'accueil à Genève du Championnat d'Europe féminin de football en 2025 (UEFA Women's EURO 2025) (PR-1616)

Considérant:

- que le Women's EURO est un tournoi réunissant les seize meilleures équipes européennes de football féminin et qu'il sera, après l'Euro masculin accueilli avec l'Autriche en 2008, l'événement sportif le plus important jamais organisé en Suisse;
- que l'accueil en Suisse de cet événement vise à créer, selon l'Association suisse de football (ASF) le championnat d'Europe féminin de football «le plus visité, le plus vu et le plus enthousiasmant de l'histoire sur le plan sportif. Il s'agit de créer une référence en matière d'événements sportifs féminins innovants, inclusifs, aux rayonnements local et international»;
- que l'accueil à Genève du Women's Euro répond à l'objectif stratégique de la Feuille de législature 2020-2025 du Conseil administratif, «Renforcer l'attractivité et les atouts de la ville grâce à des animations dans l'espace public et des manifestations sportives qui favorisent le développement du tourisme»;
- que le plan directeur des sports 2022-2030 de la Ville de Genève prévoit de «développer une véritable politique d'accueil d'événements sportifs» et accueillir des manifestations qui font rayonner notre Ville au-delà de ses frontières;
- que ce projet revêt une riche collaboration entre les villes suisses;
- que ce projet générera des retombées économiques et touristiques importantes pour la Suisse, et en particulier pour les villes hôtes;
- que l'ASF vise, avec cet événement, à donner une impulsion durable au football féminin en Suisse en augmentant le nombre de joueuses licenciées (actuellement: 37 310) et le nombre de clubs qui dirigent des équipes féminines ou de filles (env. 25%);
- que le plan directeur des sports a notamment pour objectif de donner de la visibilité au sport féminin pour susciter des vocations chez les jeunes filles: la Ville de Genève, en 2022, a ainsi été la première ville à organiser une fan zone et à diffuser, à la Canopée, des matchs d'une compétition de football féminin. Elle a aussi accueilli la première édition du Tour de Romandie féminin en 2023;
- qu'une fan zone sera proposée afin de créer un espace convivial pour les Genevois-es afin qu'ils puissent, dans une ambiance agréable, se réunir et suivre ensemble les matches de cet Euro féminin avec des animations ludiques mettant en avant le sport féminin;
- que le Conseil municipal a voté le 6 octobre 2021 la motion M-1332, «Promouvoir les pratiques sportives des femmes» et que, dans cette perspective, la Ville de Genève souhaite poursuivre, grâce à l'accueil



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2020-2025
RÉSOLUTION PR-1616
SÉANCE DU 29 AVRIL 2024

de cet Euro féminin, le développement de l'offre sportive pour les femmes et la visibilité du sport féminin à travers, notamment, des activités, des cours, des démonstrations et des initiations gratuites mettant en valeur les mouvements féminins des associations et clubs sportifs;

- qu'un exposé des motifs plus détaillé est contenu dans la proposition de délibération pour un crédit budgétaire extraordinaire de 840 000 francs sur l'exercice 2024 qui a été déposé parallèlement à cette résolution,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 29, alinéa 3 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

à l'unanimité, soit par 61 oui

soutient, dans le cadre de la participation de la Ville de Genève à l'accueil à Genève du Championnat d'Europe féminin de football en 2025 (UEFA Women's EURO 2025), le principe d'inscrire au projet de budget 2025, sur les lignes du Service des sports, un crédit budgétaire pour un montant de 315 000 francs.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Matthias Erhardt

Le Président :

Pierre de Boccard